

## Spécialiste en assurance-maladie BF



### Nature des tâches

Une fonction dans le domaine de l'assurance maladie requiert non seulement des connaissances médicales mais aussi des connaissances en matière d'économie, de contrats et de législation. La formation de spécialiste en assurance maladie couvre les aspects légaux et commerciaux. Les spécialistes en assurance maladie possèdent de larges connaissances dans le domaine de l'assurance maladie sociale. Ils peuvent effectuer toutes les tâches du domaine des assurances maladies obligatoires et privées en tenant compte des dispositions légales et des conditions générales d'entreprise. Ils sont en général responsables d'un secteur tel que le contrôle et la clarification des prestations, le conseil aux assurés, le suivi des données personnelles et d'assurance, la gestion des assurances complémentaires. Ils contrôlent par exemple les prestations médicales et de soins et prennent les mesures nécessaires aux règlements. Ils clarifient les règlements de sinistres et coordonnent les versements avec les autres assurances. Ils conseillent les clients sur les offres et prestations de «leur» entreprise d'assurance maladie, relatives aux assurances de base et aux assurances complémentaires. Ils définissent les limites dans le management du risque et effectuent les prestations. Ils transmettent, en respectant la loi sur la protection des données, des renseignements aux autorités, tribunaux et autres assurances. Ils initient de plus les nouveaux collaborateurs dans leur domaine de tâches.

## Conditions d'admission

a) formation professionnelle initiale achevée (CFC), maturité gymnasiale, école de commerce ou formation équivalente plus 3 1/2 années d'expérience professionnelle, dont 2 dans le domaine des assurances maladie selon la loi sur l'assurance maladie (LAMal) ou

b) certificat fédéral de capacité d'employé/e de commerce CFC – santé suisse et 2 1/2 années d'expérience professionnelle dans l'assurance maladie (LAMal).

Don de la communication, exactitude dans le travail, discrétion, talent pour les tâches commerciales.

## Formation

Le cycle de préparation dure 3 semestres en alternance et comprend 18 séminaires d'un jour et 400 heures environ de travail personnel.

Validation : brevet fédéral (BF) de spécialiste en assurance maladie.

## Perspectives

Diplôme fédéral d'expert/e en assurance maladie.

Formation dans une école spécialisée en vue du diplôme d'économiste en assurance ou d'économiste d'entreprise ES.

Etudes dans une haute école spécialisée en vue du diplôme d'économiste d'entreprise BSc HES ou BA HES, par ex. option «Business Administration» avec spécialité «Risk and Insurance».

## Adressen alle Kantone

Association pour la formation professionnelle en assurance

Laupenstrasse 10, case postale

3001 Berne

Monsieur Simon Werren, 031 328 26 22

simon.werren@vbv-afa.ch

www.vbv.ch

2018 (\*)

Association pour la formation professionnelle en assurance

Laupenstrasse 10, case postale

3001 Berne

Monsieur Simon Werren, 031 328 26 22

simon.werren@vbv-afa.ch

www.vbv.ch

2018 (\*)

Association pour la formation professionnelle en assurance

Laupenstrasse 10, case postale

3001 Berne

Monsieur Simon Werren, 031 328 26 22

simon.werren@vbv-afa.ch

www.vbv.ch

2018 (\*)

Association pour la formation professionnelle en assurance

Laupenstrasse 10, case postale

3001 Berne

Monsieur Simon Werren, 031 328 26 22

simon.werren@vbv-afa.ch

www.vbv.ch

2018 (\*)

Association pour la formation professionnelle en assurance  
Laupenstrasse 10, case postale  
3001 Berne  
Monsieur Simon Werren, 031 328 26 22  
simon.werren@vbv-afa.ch  
www.vbv.ch  
2018 (\*)

Association pour la formation professionnelle en assurance  
Laupenstrasse 10, case postale  
3001 Berne  
Monsieur Simon Werren, 031 328 26 22  
simon.werren@vbv-afa.ch  
www.vbv.ch  
2018 (\*)

\* Info-Code

DD: Documentation disponible.

VD: Vidéo/DVD disponible.

RP: Registre régional des places d'apprentissage disponible.

VR: Visite de l'entreprise sur rendez-vous.

EP: Une expérience professionnelle est possible.

SP: Stage préprofessionnelle.

TAD: Test d'aptitude demandé.

OP: Entretien d'orientation professionnelle préalable souhaité.

PRE: Demande quel est le profil requis par l'entreprise avant d'envoyer ton dossier de candidature.

EC: Enseignement de certificat est possible.

JV: Job de vacances sur demande.

TD: Travail en dehors de l'école sur demande.

16, 17, 18: Places d'apprentissage per 2016, 2017, 2018.